

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juin 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1471

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 1040 (Rect) de Mme Dubost

ARTICLE 3

I. – Au trente-huitième alinéa, substituer au mot :

« représentant »

le mot :

« représentants ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution au quarantième alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.